

80EME CONGRES SNFMI - LIMOGES DECEMBRE 2019

CONDITIONS POUR PRESENTER UNE COMMUNICATION :

La soumission des résumés sera close **le dimanche 15 septembre 2019 à 23h59 dernier délai.**

Votre soumission concerne un travail entièrement original, **en français**, pour les séances du Congrès.

RAPPEL STATUTAIRE :

« Tout orateur inscrit qui ne présente pas sa communication orale ou affichée, sauf raison de force majeure, ne pourra pas présenter de communication l'année suivante. Cette suspension sera portée à cinq ans si l'auteur n'a pas prévenu à temps le Secrétaire Général de l'impossibilité où il se trouve de venir.»

CONSIGNES AUX AUTEURS CONCERNANT LA REDACTION DES RESUMES :

1. Le résumé doit faire un maximum de **55 lignes**, soit environ **3800 caractères**.
2. L'anonymat est totalement préservé lors de la soumission électronique. Merci de veiller à le préserver également dans le texte du résumé en vous abstenant de citer l'origine du travail et des références de travaux antérieurs de l'équipe.
3. Afin d'être en conformité avec la réglementation, vous devez utiliser dans votre résumé seulement les DCI des médicaments et non pas leurs noms commerciaux.
4. Merci également de déclarer un "conflit d'intérêt" si le travail a été financé par une entreprise ou si vous (ou l'un des co-auteurs du résumé) reçoit à titre personnel des rémunérations d'une entreprise dont un produit est utilisé dans le travail présenté pour communication.
5. Il faut absolument éviter de découper un travail en plusieurs résumés. Si tel était le cas, le Comité Scientifique choisira celui des résumés qui lui paraît le plus intéressant et rejettera systématiquement les autres.
6. Le texte de la communication, quel qu'en soit le mode de présentation, pourra être publié in extenso dans **La revue de Médecine Interne de La SNFMI** suivant les instructions figurant sur le pré-programme.